

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012  
Norme NF X 46-020

### LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES

**19 RUE PAUL VIGNY  
77160 PROVINS**



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Adresse :	19 RUE PAUL VIGNY 77160 PROVINS
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	27-19-VIG	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	01/09/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Tristan BRUNIOT	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI 3541	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	06/08/2015	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 20/09/2017

Cabinet : **EXPERT HABITAT**

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Tristan BRUNIOT**



Rapport N° : 27-19-VIG      01/09/2017  
Date d'édition : 20/09/2017

2/20

## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C \ SOMMAIRE .....	3
D \ CONCLUSIONS .....	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATIONS .....	19
CERTIFICAT DE COMPETENCES .....	20

## D\ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

*Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification*

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE

*Liste des éléments non inspectés et justification*

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Cage d'escalier	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Murs	Remise en peinture des murs et plafonds	Enduit / Peinture	100%	
Cage d'escalier	LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES	Plafonds	Remise en peinture des murs et plafonds	Enduit / Peinture	100%	(Sur 2 niveaux : rdc et dernier)

### ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

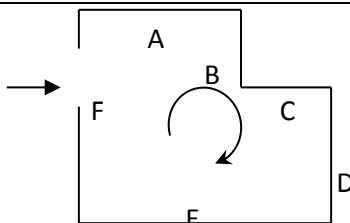
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Hall			OUI	CONCERNEE
Dégagement			OUI	CONCERNEE
Escalier			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE
Palier			OUI	CONCERNEE
Gaine technique			OUI	CONCERNEE
Palier 4			OUI	CONCERNEE
Demi-Paliers			OUI	CONCERNEE
Escalier			OUI	CONCERNEE

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Hall	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON	METALLIQUE		
Dégagement	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON	METALLIQUE		
Gaine technique	BETON	BOIS			DALLE BETON	DALLE BETON			
Palier	BETON	BOIS			DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		
Gaine technique	BETON	BOIS			DALLE BETON	DALLE BETON	METALLIQUE		
Palier 4	BETON	BOIS			DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Demi-Paliers	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON	BOIS		

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE

**LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT


**LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Dégagement		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	27-19-VIGP001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Palier		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	27-19-VIGP002	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Demi-Paliers		Enduit blanc en vrac non séparable + peinture non séparable + matériau compact gris en vrac non séparable	27-19-VIGP003	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Palier 4		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	27-19-VIGP004	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Dégagement		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	27-19-VIGP002	Plafond	X	Amiante non détecté	ZSO
Ensemble des paliers (sauf RDC)		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	27-19-VIGP004	Plafonds	X	Amiante non détecté	ZSO



PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Ensemble des paliers (sauf RDC)		Enduit blanc en vrac non séparable + peinture non séparable + matériau compact gris en vrac non séparable	27-19-VIGP003	Ensemble des murs béton	X	Amiante non détecté	ZSO
Ensemble des demi-paliers		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	27-19-VIGP004	Plafonds	X	Amiante non détecté	ZSO
		Enduit blanc en vrac non séparable + peinture non séparable + matériau compact gris en vrac non séparable	27-19-VIGP003	Ensemble des murs béton	X	Amiante non détecté	ZSO
Dégagement		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	27-19-VIGP001	Ensemble des murs béton	X	Amiante non détecté	ZSO
Palier		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	27-19-VIGP001	Ensemble des murs béton	X	Amiante non détecté	ZSO
Hall		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	27-19-VIGP001	Ensemble des murs béton	X	Amiante non détecté	ZSO
		Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	27-19-VIGP002	Plafond	X	Amiante non détecté	ZSO

## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 27-19-VIGP001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	27-19-VIG 01/09/2017		Dégagement
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	01/09/2017	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur C		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 27-19-VIGP002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	27-19-VIG 01/09/2017		Palier
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	01/09/2017	BRUNOT Tristan

LOCALISATION	RESULTAT
Plafond	Amiante non détecté

EMPLACEMENT
Aucun document disponible

PRELEVEMENT : 27-19-VIGP003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	27-19-VIG 01/09/2017		Demi-Paliers
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit blanc en vrac non séparable + peinture non séparable + matériau compact gris en vrac non séparable	01/09/2017	BRUNOT Tristan

LOCALISATION	RESULTAT
Mur A	Amiante non détecté

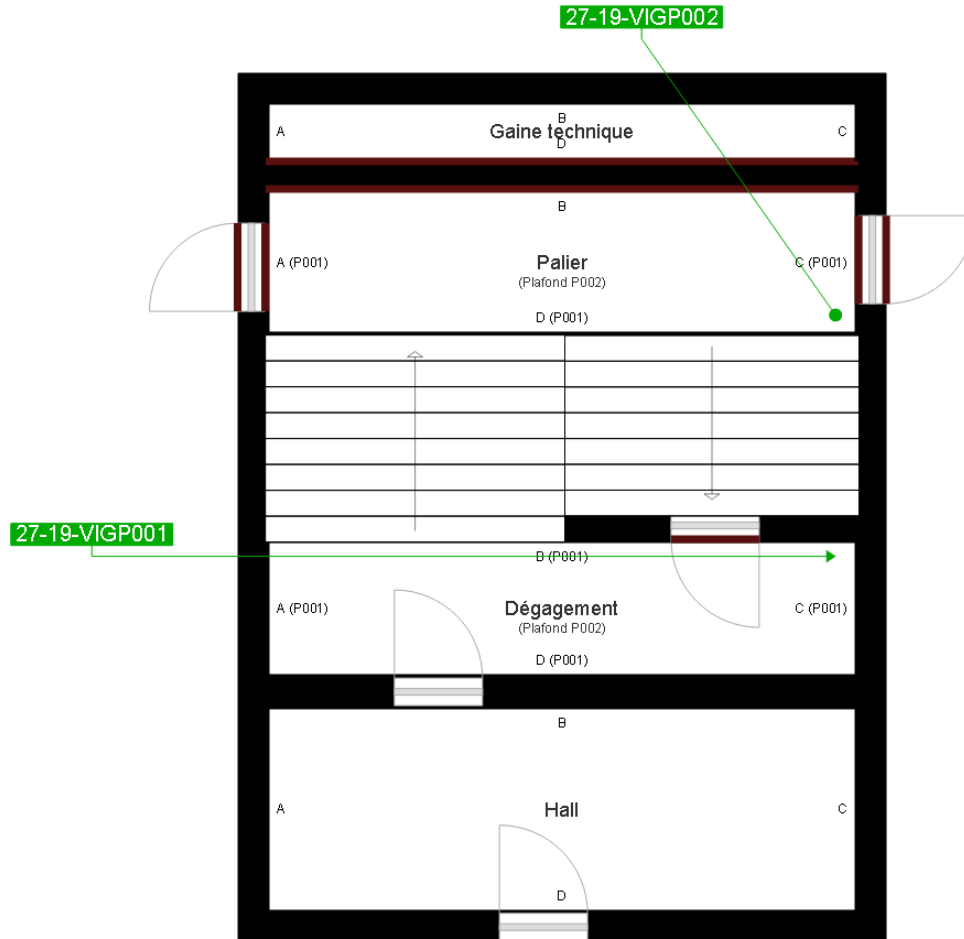
EMPLACEMENT

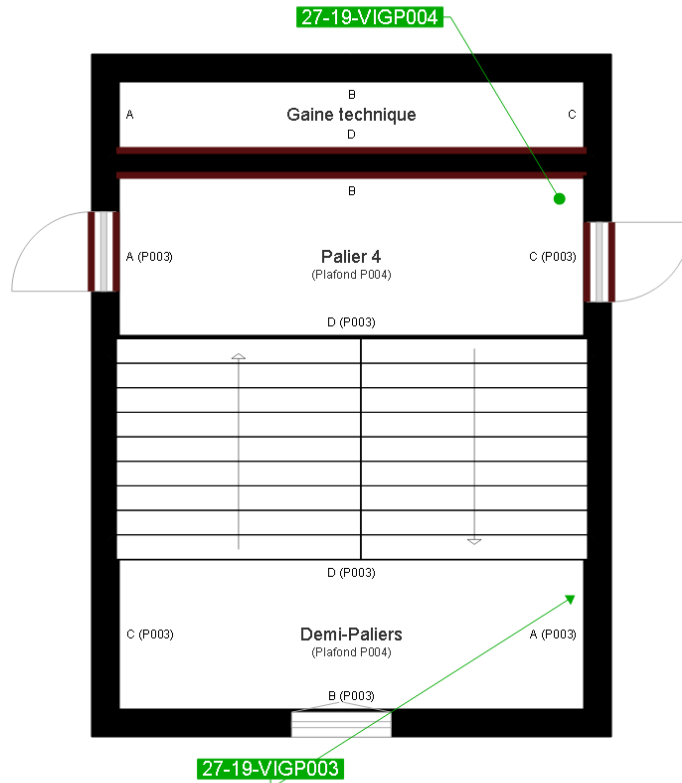

PRELEVEMENT : 27-19-VIGP004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	27-19-VIG 01/09/2017		Palier 4
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	01/09/2017	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS





- Murs périphériques / Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Brique
- Murs Béton brut
- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton / Enduit
- Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Torchis
- Murs Amiantés
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés

## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

### RAPPORT D'ESSAI N° IT071709-5491 EN DATE DU 07/09/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

#### Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
MATERIAUX)  
21 route d'Albert  
62450 AVESNES LES BAPAUME

#### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-84039  
Echantillon ITGA : IT071709-5491  
Reçu au laboratoire le : 05/09/2017

#### Réf. Client :

Commande	27-19-VIG
Dossier client	27-19-VIG - Travaux de peinture des cages d'escaliers 77 Diverses adresses
Echantillon	27-19-VIGP001 / LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES - Murs - Voir commentaire - Enduit Peinture / Dégagement Mur C Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris en vrac

#### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

#### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

#### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en vrac non séparable	META le 07/09/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin REGENT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport N° : 27-19-VIG  
Date d'édition : 20/09/2017

01/09/2017

15/20

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE – 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME  
Téléphone : 03.21.73.41.44 – Fax 03 21 73 94 79  
Site : [www.experthabitat.com](http://www.experthabitat.com)  
SAS au capital de 55 000 € - Siret n° 479 076 838 00032



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071709-5492 EN DATE DU 07/09/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-84039  
 Echantillon ITGA : IT071709-5492  
 Reçu au laboratoire le : 05/09/2017

**Réf. Client :**

Commande	27-19-VIG
Dossier client	27-19-VIG - Travaux de peinture des cages d'escaliers 77 Diverses adresses
Echantillon	27-19-VIGP002 / LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES - Plafonds - Voir commentaire - Enduit Peinture / Palier Plafond Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris en faible quantité

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable	META le 07/09/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin REGENT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071709-5493 EN DATE DU 07/09/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-84039  
 Echantillon ITGA : IT071709-5493  
 Reçu au laboratoire le : 05/09/2017

**Réf. Client :**

Commande	27-19-VIG
Dossier client	27-19-VIG - Travaux de peinture des cages d'escaliers 77 Diverses adresses
Echantillon	27-19-VIGP003 / LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES - Murs - Voir commentaire - Enduit Peinture / Demi-Paliers Mur A Enduit béton
Description ITGA	Enduit blanc en vrac / Peinture / Matériau compact gris en vrac

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit blanc en vrac non séparable + peinture non séparable + matériau compact gris en vrac non séparable	META le 07/09/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin REGENT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Tél : 02.99.35.41.41  
 Fax : 02.99.35.41.42  
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

**RAPPORT D'ESSAI N° IT071709-5495 EN DATE DU 07/09/2017**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE  
 MATERIAUX)  
 21 route d'Albert  
 62450 AVESNES LES BAPAUME

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0717-84039  
 Echantillon ITGA : IT071709-5495  
 Reçu au laboratoire le : 05/09/2017

**Réf. Client :**

Commande	27-19-VIG
Dossier client	27-19-VIG - Travaux de peinture des cages d'escaliers 77 Diverses adresses
Echantillon	27-19-VIGP004 / LES PARTIES COMMUNES INTERIEURES - Plafonds - Voir commentaire - Enduit Peinture / Palier 4 Plafond Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 06/09/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Benjamin REGENT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

## ATTESTATIONS



ALLIANZ IARD  
Direction Opérations Entreprises  
Case courrier 8 10 33  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

### ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE  
21 ROUTE D ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Dossier technique amiante
  - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
  - Diagnostic amiante parties privatives
  - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
  - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

**Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).**

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD  
Direction Opérations Entreprises  
5C Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

## CERTIFICAT DE COMPETENCES



### Certificat de compétences Diagnosticqueur Immobilier

N° CPDI 3541 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur BRUNOT Tristan**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

<b>Amiante</b>	<b>Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis</b> Date d'effet : 06/08/2015 - Date d'expiration : 05/08/2020
<b>Plomb</b>	<b>Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb</b> Date d'effet : 02/03/2016 - Date d'expiration : 01/03/2021
<b>Termites</b>	<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine</b> Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 20/09/2016.

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2005 et du 01/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des contrats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 03/12/2011. Arrêté du 6 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.

**I.Cert**  
Institut de Certification  
Certification de personnes  
Diagnosticqueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPEDI FR11 rév 11